

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19
présents : 15
votants : 17

L'an deux mil vingt quatre

le douze février à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2024

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme Danielle CHAVASSE, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI).

ABSENTS : M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. Didier LAROSE.

DELIBERATION N° 2024 – 06

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Vu le règlement d'attribution et de versement des subventions de fonctionnement aux associations approuvé par délibération du 14 janvier 2021,

Vu les dossiers de demande de subventions adressées en Mairie par les associations pour l'exercice 2024,

Considérant que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Reventinois,

Madame GATET Fanny, Adjointe déléguée à la vie associative, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la liste des attributaires de subventions et sur les montants à affecter,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- décide d'allouer les subventions suivantes aux associations :

Association	Montant subvention	Vote			
		Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
Union Sportive Reventinoise	3 600,00 €	17	0	0	0
ASVR Basket	500,00 €	17	0	0	0
Club Léo Lagrange	1 000,00 €	16	0	0	1 M. AUTISSIER
La Muse Champêtre	350,00 €	17	0	0	0
Sou des Ecoles	1 500,00 €	17	0	0	0
Cyclo Olympique Reventinois	300,00 €	17	0	0	0
Judo Club	250,00 €	17	0	0	0
A.C.C.A.	350,00 €	17	0	0	0
St Vincent	300,00 €	17	0	0	0

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

Rechercher
Levraut

ID : 038-213803364-20240212-2024_12_02_06-DE

Chorale Cœurs en Choeur	400,00 €	16	0	0	1 M. LAROSE
Reventin-Vaugris Boxe	800,00 €	17	0	0	0
Comité de Jumelages	400,00 €	16	0	0	1 M. BOITON
Entrez ! C'est Ouvert !	500,00 €	17	0	0	0
Rev'en Vert	500,00 €	15	0	0	2 Mme RUCHON M. ORENGIA
Association CITEE	500,00 €	14	0	0	3 M. RIGOUDY Mme CHAVASSE Mme JACQUET
Pétanque Reventinoise	300,00 €	17	0	0	0
Regar2Moi	1 500,00 €	14	0	0	3 M. LEICHER M. AUTISSIER Mme JACQUET
A.F.M. (Téléthon)	200,00 €	17	0	0	0
Croix Rouge	200,00 €	17	0	0	0
Les Restaurants du Cœur Isère	400,00 €	17	0	0	0
Ligue contre le Cancer	200,00 €	17	0	0	0
DDEN Secteur de Vienne	50,00 €	16	0	0	1 M. AUTISSIER
LOCOMOTIVE (enfants atteints de cancer et leucémie)	200,00 €	17	0	0	0
AFSEP – (Association Nationale de patients des sclérosés en plaques)	200,00 €	17	0	0	0
BTP CFA Loire (St Etienne)	100,00 €	17	0	0	0

- Dit que la dépense de ces subventions d'un montant total de **15 200 €** sera imputée sur les crédits inscrits au compte 65748 du Budget 2024,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents y afférents

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 13 février 2024.

Mme Edith RUCHON, Maire



Acte rendu exécutoire le 15/02/2024

- après télétransmission électronique le 15/02/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 15/02/2024